

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE COSSAYE
DEPARTEMENT DE LA NIEVRE
SEANCE DU 22 NOVEMBRE 2023 A 19 HEURES 00**

Nombre de Membres :

. Afférents au Conseil Municipal	15
. Présents	13
. Qui ont pris part à la délibération	13

L'an deux mil vingt trois, le vingt-deux novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Mr Eric VENUAT, Maire.

Présents : M.VENUAT Eric, M. MORIZOT Christophe, M. LION Bernard, M. GILBERT Hervé, M. GILBERT Michel, M. NAUX Louis, M. VASSART Numa, M. CHARTIER Alain, M. CHASSERY Daniel, M. LAROCHE Vincent, M. TICHOUX Thomas, Mme DUFRESNE Florence, M. VAJDIC Laurent.

Absents excusés : Mme BROCHIER Jeannine.

Absent : M. LAUDE Henry

Secrétaire de séance : M. TICHOUX Thomas

Date de la convocation : le 10 novembre 2023

Objet de la délibération :
DETR 2024

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que suite à l'incendie des ateliers municipaux, il resterait, d'après les estimations du coût de reconstruction par rapport à l'indemnisation de l'assurance, un reste à charge net de 62 049,41 €, après récupération de TVA (base valeurs prix et taux avril 2021). Il propose que ce programme soit inscrit à la DETR 2024 pour la somme totale HT restant à financer sur le budget communal avant récupération de la TVA.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de la commune de COSSAYE décide à l'unanimité de solliciter une demande de subvention au titre de la DETR 2024 pour le programme de reconstruction des ateliers municipaux suite à incendie :

Le plan de financement de ce projet d'établit donc comme suit :

Nature des dépenses	Montant en € HT	Recettes	Montant en € HT
Reconstruction	299 299,68 €	DETR (40%)	37 048,84 €
		Assurances :	
		- 1 ^{er} acompte	108 686,33
		- 2 ^{ème} acompte	97 990,99 €
		Autofinancement	55 573,52 €
Total	299 299,68 € HT	Total	299 299,68 € HT

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,

